

Mise à jour de l'aire de présence détectée du Lynx boréal (*Lynx lynx*) en France - 2018

L'évaluation de l'état de la population de Lynx boréal est réalisée au travers du suivi de son aire de distribution régulière. Ainsi, l'aire de présence de cette espèce est mise à jour annuellement. Cette carte est consultable sur le site ministériel suivant : <http://carmen.carmencarto.fr/38/Lynx.map>

Ce bilan repose sur l'analyse des données collectées par le réseau au cours de la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2018. Au total, 2 458 indices ont été retenus

au cours de cette période, selon la méthode de suivi actuellement en vigueur.

L'explication de cette méthodologie, également appliquée pour le suivi du loup, est décrite dans le Bulletin du réseau N°18 téléchargeable ici : <http://www.oncfs.gouv.fr/Bulletin-d-information-du-reseau-Lynx-download131/Le-bulletin-du-Reseau-Lynx-type192>

L'aire de répartition du lynx reste stable en France, mais très fragile dans les Vosges

La superficie de présence régulière du Lynx à l'échelle nationale est stable comparativement au dernier bilan, elle totalise 8 800 km². Il s'agit de la superficie la plus importante enregistrée depuis le début du suivi de l'espèce en France initié en 1982.

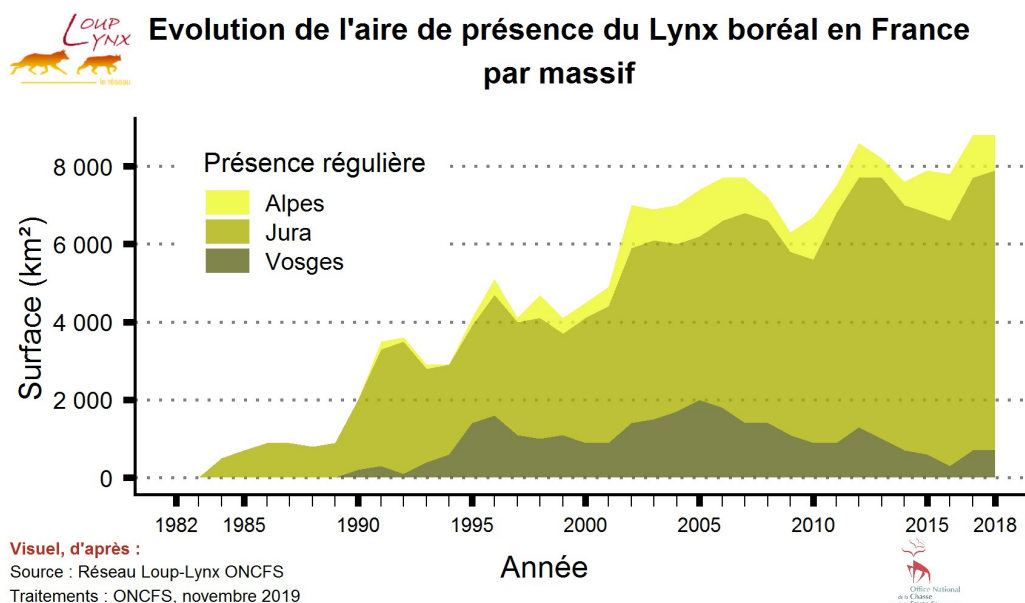


Figure 1 : Evolution des superficies (km²) de présence régulière du Lynx dans les différents massifs français.

LES ACTEURS DU RÉSEAU

Le Jura reste le noyau de la population française de lynx

Plus de 80 % de la superficie de présence régulière du lynx en France concerne le massif du Jura. L'évolution de la distribution nationale de l'espèce est par conséquent fortement liée à la variation de la présence du félin dans ce massif. L'aire de présence régulière de la population jurassienne est en progression, passant de 6 800 km² à 7 300 km², et se consolide tout particulièrement en Franche-Comté, avec une augmentation notable dans le Doubs. L'aire de présence régulière détectée reste plutôt stable dans le département du Jura. En revanche une régression de l'aire de présence régulière est notée dans l'Ain. L'aire de présence irrégulière semble quant à elle relativement stable à l'échelle de l'ensemble du massif

jurassien.

L'augmentation de la présence régulière détectée dans le Doubs est notamment à relier au déploiement de pièges-photographiques dans le cadre du suivi du loup à la frontière suisse. Historiquement, le Réseau ne disposait que de peu de données de présence de lynx dans ce secteur difficilement accessible, mais à l'été 2017 une dizaine d'images de lynx est réalisée et permet de valider deux nouvelles mailles en présence régulière. Une bonne illustration du fait que le suivi d'une espèce peut profiter au suivi de l'autre, donnant tout son sens à notre réseau mixte traitant du loup comme du lynx.

Une présence historique mais fragile dans les Vosges

L'aire de présence régulière du lynx dans le massif des Vosges (hors Jura alsacien), après avoir connu une chute régulière depuis 2005, semble se stabiliser autour de 400 - 500 km² pour les deux derniers bilans. On constate par ailleurs que le nombre de mailles en présence irrégulière a tendance à augmenter, passant de 25 en 2017 à 29 en 2018. Cette faible présence régulière, témoignant d'un très petit nombre d'individus, et le peu de mailles occupées entre les Vosges et le Jura restent critiques pour l'avenir de l'espèce au sein du massif des Vosges. La situation

reste toutefois à préciser dans la mesure où cette présence à très faible densité complique la tâche et nécessite d'adapter les dispositifs de détection déployés par le réseau.

La présence régulière du lynx dans le Jura alsacien est également stable entre les deux derniers bilans, elle avoisine les 200 km² et s'accompagne d'une légère augmentation du nombre de mailles en présence irrégulière. A noter que la reproduction de l'espèce y a été détectée en 2017 et 2018.

Léger recul de l'aire de présence dans les Alpes

900 km² pour ce bilan. Cette régression est essentiellement identifiée dans la vallée d'Abondance où deux mailles de présence régulière régressent en présence irrégulière. La même chose se produit pour une maille sur le massif de l'Épine et une autre en Maurienne. A l'inverse, deux mailles de présence non régulière se transforment en présence régulière en Chartreuse. Le suivi intensif par piégeage photographique réalisé par les correspondants du réseau démontre la présence de plusieurs individus sur

ce massif préalpin.

Si la superficie de la présence irrégulière reste relativement stable, elle augmente légèrement sur le reste du Chablais jusqu'à la Chartreuse, mais devient plus sporadique en Maurienne et sur les Trois Vallées. La discrétion de ce félin rend sa détection laborieuse, notamment dans les grands espaces des Alpes. L'effort de prospection doit se poursuivre afin de connaître au mieux son aire de répartition.

Aire de présence en France en 2018

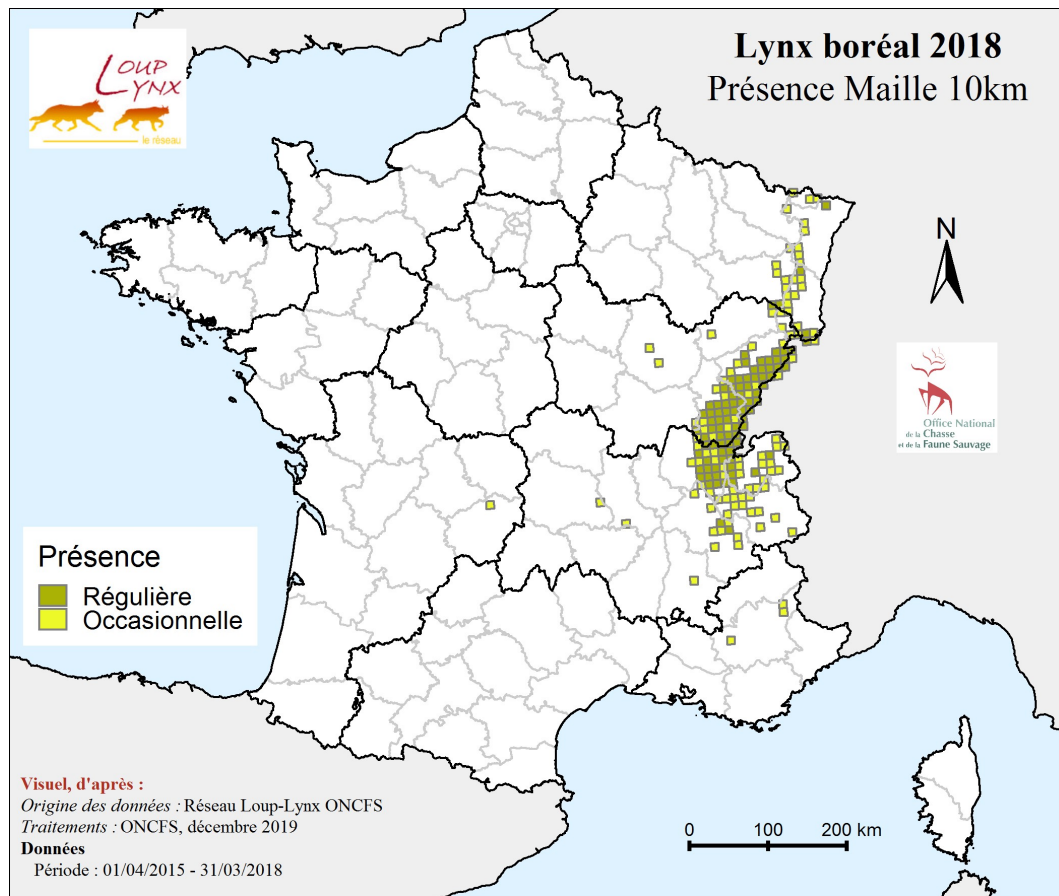


Figure 2 : Distribution du Lynx en France en 2018, représentée selon des mailles élémentaires de 10x10 km (grille standardisée de 100 km² de l'Agence Européenne de l'Environnement).

Présence régulière : 8800 km² (46%)

Présence occasionnelle : 10400 (54%)

Toujours quelques cas de détection ponctuelle en dehors de l'aire de présence

En dehors des massifs historiques, quelques mailles en présence irrégulière sont identifiées par le réseau. Elles pourraient identifier de possibles présences fortuites dans le Massif Central ou dans les Alpes du Sud. Cependant, ces informations reposent le plus souvent sur des observations visuelles sans image associée dont certaines peuvent se révéler être des « faux positifs » (c'est-à-dire un indice de présence

pouvant être retenu à tort par défaut d'élément discriminant vérifiable). Si ces indices de présence ponctuels, éloignés des noyaux de présence régulière peuvent servir de sentinelles, seule la détection récurrente d'indices documentés tels qu'une observation avec image ou une trace avec mesures est requise pour statuer de manière indiscutable sur une présence avérée de l'espèce dans un nouveau secteur.

Le suivi patrimonial du lynx, une mission d'intérêt général portée par le réseau

Bien que la population de lynx apparaisse comme stable à l'échelle nationale puisque tirée par le haut par le noyau jurassien, la situation de l'espèce demeure néanmoins très contrastée selon les massifs. Les tendances observées dans les Vosges et les Alpes doivent éveiller toute notre vigilance. Il est donc essentiel de poursuivre le suivi de l'aire de présence et d'identifier les éventuelles entraves au développement de l'espèce. Les récentes études conduites sur l'impact des infrastructures routières pour la connectivité des populations de lynx seront de nature à éclairer les décisions publiques pour assurer la conservation de cette espèce. Vous trouverez ici un exemple de programme expérimental visant à réduire le risque de mortalité routière auquel participe le réseau : [http://](http://www.ittecop.fr/recherches-2017/projets-de-recherche/erc-lynx.html)

www.ittecop.fr/recherches-2017/projets-de-recherche/erc-lynx.html

La connectivité entre massifs et métapopulations en lien avec les pays limitrophes (Suisse, Allemagne) est un enjeu fort pour la conservation de l'espèce. Des efforts sont actuellement entrepris dans le but de favoriser les échanges d'information, la circulation des données et l'harmonisation des méthodes avec les pays voisins.

En outre, le réseau poursuit son activité de recueil d'information en dehors de l'aire de présence régulière pour détecter et accompagner toute éventuelle installation du félin sur de nouveaux territoires.